OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

M. HABIB EL-HAGE, commissaire

AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 7

Séance tenue le 21 juin 2012, 19 h Au 1550, rue Metcalfe, 14^e étage Montréal

TABLE DES MATIÈRES SÉANCE DU 21 JUIN 2012 EN SOIRÉE	1
PRÉSIDENT	
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
M. David Tremblay, pour le Comptoir urbain Terre à Terre	1
M. Daniel Rochefort, Troc Ton Jardin	21
M. Louis Bourque	32
M. Hubert Lavallée, Protec-Terre	41
Mme Laureen Pochereva	52

MOT DU PRÉSIDENT

M. JEAN BURTON, président:

5

Bonsoir, Madame, Monsieur! Alors, nous allons débuter la session puisque vous êtes déjà là. Donc, c'est la dernière session d'audition des mémoires, dernière et septième. Donc, nous avons reçu un nombre assez remarquable de mémoires, plus de 80 sans compter les quelque 30 maintenant qui ne viennent pas présenter. Donc, une participation très importante.

10

Alors, ce soir, c'est une session d'audition des mémoires. Chacun aura 20 minutes incluant la période de questions. Donc, il est suggéré peut-être de condenser un peu la période de présentation de l'ordre peut-être d'une dizaine de minutes pour nous permettre ensuite d'échanger avec vous.

15

On a lu vos documents, donc, on a des questions, certains points qu'on aimerait éclaircir avec vous. Donc, il serait préférable qu'on ait un petit peu de temps pour échanger si vous le souhaitez. En tout cas, nous, nous espérons pouvoir échanger avec vous.

20

Vous remarquerez qu'on a madame Louise Philibert à la sténographie et Serge Boissé au son. Tous les débats, discussions, échanges que nous avons ensemble sont enregistrés et feront l'objet d'une transcription qui sera mise sur le site internet la semaine prochaine tout comme les autres rencontres de l'Office. Donc, nous sommes dans une opération transparente et accessible.

25

Donc, sans plus tarder, Monsieur David Tremblay, nous vous écoutons.

M. DAVID TREMBLAY:

30

Bonjour. Donc, je vais essayer de synthétiser. D'abord, je pense que la problématique... *Oups*, je vais quand même me présenter. David Tremblay, Comptoir urbain Terre à Terre. Je vais présenter surtout sur la question des marchés publics dans lesquels je travaille. Donc, c'est clair qu'il y a une problématique d'accessibilité dans plusieurs quartiers. On se rencontre de plus en plus qu'à Montréal, il y a des secteurs isolés, des secteurs qu'on nomme souvent désert alimentaire, marécage alimentaire pour essayer de voir cette situation où on retrouve essentiellement des petits épiceries, des épiceries où la section des fruits et légumes est relativement petite et on y trouve surtout la catégorie B ou C. Les prix sont inaccessibles à l'exception des spéciaux de la semaine et on se retrouve avec même pendant la période des récoltes à ne pas avoir les produits frais du Québec à bon prix.

40

35

L'offre maraîchère privée qui vient principalement des marchés publics et des fruiteries se localise encore essentiellement dans les secteurs aisés ou les secteurs très dynamiques. Donc, dans le cœur des quartiers plus populaires, on retrouve essentiellement peu de choses et c'est pourquoi on a été créé. Donc, c'est sûr que présentement on parle beaucoup de l'agriculture urbaine, mais la question de la vente de fruits et légumes va toujours rester essentielle, on ne pourra jamais être 100% auto-productif. Donc, il faut trouver des moyens pour démocratiser justement cette accessibilité-là.

45

Il faut qu'on puisse amener le plus possible les fruits et légumes frais à des prix raisonnables au cœur même des quartiers où le besoin s'en fait sentir. C'est la mission de Terre à Terre en gros. Je vais vous faire un court historique ce qui va montrer un peu qu'est-ce qu'on est et vers quoi on s'en va.

50

On a été créé à la suite... D'abord, une mise en contexte. D'abord, il y a la Direction de la santé publique qui a fait différentes initiatives dans les quartiers comme sûrement vous connaissez un peu. En 2009, il y a eu des initiatives de marché public qui ont été fait un peu partout sur l'Île de Montréal entre autres soutenues par la CRE.

55

Nous, on avait trois tables financées par la DSP qui ont décidé de travailler ensemble dans la réalisation de leur marché public. Et puisqu'on savait déjà que les financements allaient venir à terme, ils ne voulaient pas voir leur marché disparaître, donc, ils ont commencé à trouver une solution. La solution qui a été trouvée, c'est de créer une entreprise d'économie sociale qui avait comme but de gérer les marchés.

70

75

80

85

C'est donc en 2010 qu'on a été créé par ces trois tables et ensuite, on a été soutenu par la CRE dans une optique de mutualisation. Voyant que les trois partenaires en travaillant ensemble arrivaient à des meilleurs fins et voyant aussi, c'est dommage à dire, mais que les marchés isolés n'avaient aucune viabilité à long terme dans les quartiers, il fallait avoir une nouvelle approche. C'est donc aussi, c'est ça, la CRE, le CÉSIM ont participé à l'initiative en disant qu'il était possible de mutualiser. Donc, mettre les ressources en commun vers le haut. L'étude que je vous ai remise est une étude qui porte sur le volet mutualisation notamment qui avait été commandée par le CÉSIM à l'époque.

En gros, la mutualisation a permis premièrement un bénéfice de coût d'échelle énorme. Gérer un marché isolé versus gérer... en ce moment, nous, on gère 11 sites de marchés, il y a des coûts quantifiables qu'on peut voir en terme de gestion commune. On parle surtout ici d'une expertise, mais aussi de matériel commun et surtout une possibilité d'approvisionnement.

Je vais revenir plus tard sur qu'est-ce qu'on fait exactement au niveau de l'approvisionnement, mais les coûts/bénéfices ont été vite remarqués et pour la première fois, on peut commencer à avoir des marchés viables à long terme justement en passant par cette mutualisation.

L'autre problématique qui arrive, c'est que dans les fruits et légumes, si vous avez une seule journée de marché, vous vous ramassez avec deux choix : Soit vous commandez insuffisamment de produits et vous allez en manquer sur vos tables et donc, premièrement, les gens vont avoir tendance, excusez l'expression, se *garrocher* quand vous ouvrez et les gens qui vont passer vers la fin auront tendance à ne plus revenir parce qu'ils voient que vous manquez de produits. Ou l'autre option, c'est d'avoir suffisamment de produits et vous vous ramassez avec un surplus que vous ne savez pas quoi en faire.

La seule possibilité qu'on ait trouvée, c'est d'opérer 6 jours/semaine. Donc, il y a juste les lundis et même les lundis cette année, on va faire une nouvelle initiative qui va être des marchés de surplus pour organismes communautaires. En fin de compte, on va vendre 7 jours sur 7 pour éviter justement d'avoir deux problématiques de produits non frais. Quand on achète

directement aux agriculteurs, qu'il y ait une ou deux journées, vous ne verriez pas la différence, je vous assure. Donc, on peut faire une rotation.

on travaille avec les arrondissements là-dessus. On arrive, on s'installe, on est en capacité de vendre pendant la journée. L'invendu s'en va tout simplement dans le marché du lendemain.

On fait une rotation continuelle pendant 130 marchés en continu.

Au niveau du mode de fonctionnement, on est vraiment mobile. On arrive sur un parc,

100

La question de l'approvisionnement. Nous présentement, on fonctionne énormément avec la Place des producteurs au Marché Central, donc, établir les contacts avec eux pour faire de la revente. On nous demande souvent si on est les producteurs. Hélas, les producteurs sont peu intéressés à venir dans les quartiers. C'est une situation qu'on se fait demander souvent. La grosse production un peu plus en volume, à l'exception peut-être du petit producteur bio, a peu d'intérêt à venir dans les quartiers et même maintenant des producteurs dans les quartiers

110

étaient énormément difficiles.

105

Ce que nous on a trouvé comme solution, c'est de faire le lien. On va travailler énormément sur la traçabilité, donc, de pouvoir chaque produit identifier au producteur qui le fournit, mais pour nos marchés, nous, on fait facilement affaires avec entre 30 et 60 producteurs différents. Vraiment pour avoir la pleine palette de produits, ça prend beaucoup de producteurs. Donc, c'est très dur d'avoir une personne qui peut couvrir l'ensemble de la saison avec l'ensemble des produits nécessaires.

115

On travaille énormément sur la question du volume. Donc, vous vous en doutez, à 11 marchés, on travaille présentement avec d'autres acteurs montréalais en voyant que justement cette question de volume est encore plus importante. Il y a un projet présentement *Québec en forme sur les saines habitudes de vie* qui travaille justement à mutualiser des volets comme opérationnels. On travaille notamment avec le Marché Frontenac là-dessus voir qu'est-ce qu'il est possible de faire pour pouvoir développer, le but étant clair de pouvoir travailler avec les producteurs pour pouvoir amener cette production-là dans les quartiers.

Ça semble très facile, mais c'est très complexe en réalité trouver des producteurs à qui on peut acheter durant tout l'été. C'est plus complexe que ça en a l'air. C'est pour ça qu'on passe énormément par le Marché Central; on peut les rencontrer. De jour, ils sont peu intéressés à venir ou qu'on aille chez eux acheter la production. Souvent, c'est vraiment un roulement plus commercial. Donc, il faut vraiment aller voir, acheter continuellement.

130

135

L'autre question que j'apportais, présentement on travaille surtout de manière saisonnière. Nos marchés sont ouverts pendant l'été. C'est sûr que ça crée une problématique hivernale au niveau des quartiers, mais présentement dû à la structure qui est axée sur les producteurs locaux, en hiver, on tombe dans de l'import-export, nos marges de manœuvre tombent complètement et on n'est plus capable d'arriver. Et de plus, on travaille quand même dans une situation où les étudiants sont une bonne partie de notre *staff*. Donc, on travaille par des programmes d'employabilité notamment, donc, ce qui ne nous permet pas non plus de pouvoir opérationnaliser l'hiver.

140

En conclusion, j'avais peut-être des points aussi qui sont difficiles. Je parlais du principe de viabilité en économie sociale. C'est quelque chose qui se travaille, c'est quelque chose qui est possible. Par contre, c'est une tension continuelle entre le besoin social et le besoin de pouvoir rentabiliser économiquement. Je ne vous dirais pas que ça ne se fait pas sans heurt. Et cette tension-là est très vive.

145

On parle de viabilisation de marché, mais le besoin est toujours plus dans les quartiers tandis que la viabilisation n'est pas toujours ce qui crée aussi une tension. L'autre tension qui est celle de mutualiser versus les actions locales. On se rend compte que plus on va vers le haut, moins on est proche vraiment au niveau local. Nous, on est rendu plus étiqueté Montréalais qu'initiative locale locale. Même si on part d'elle, les choses font en sorte qu'on se distance un peu.

150

M. JEAN BURTON, président:

155

Vous avez terminé avec la présentation?

	M. DAVID TREMBLAY:
	Oui.
160	M. JEAN BURTON, président:
	Merci.
165	M. DAVID TREMBLAY:
105	Je pense que je suis allé vite.
	M. JEAN BURTON, président:
170	Ah non, ça va, ça va. Ça va nous laisser un peu de temps. D'ailleurs, on avait beaucoup de questions la première fois qu'on s'est rencontrés, donc, je pense qu'il en reste encore quelques-unes.
475	Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:
175	Pourriez-vous, je pense que vous êtes allé un petit peu vite, pourriez-vous me dire exactement c'est quoi le service que vous offrez? Vous avez, je comprends que vous gérez les marchés publics, les marchés publics dans les quartiers. Vous avez le même <i>staff</i> qui se déplace de jour en jour ou c'est
180	M. DAVID TREMBLAY:
	Oui.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

O.K.

M. DAVID TREMBLAY:

190

C'est vraiment un mode itinérant, un modèle de... On arrive avec le camion, on sort les chapiteaux, on sort les tables, on met les fruits, les légumes sur les tables; on vend, on ramasse, on part et le lendemain, on est ailleurs.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

195

O.K. Un peu comme dans les modèles européens finalement.

M. DAVID TREMBLAY:

200

Oui. Donc, on est vraiment itinérant et c'est nos produits. Donc, on essaie de travailler avec des producteurs ou des commerçants pour venir traiter, faire une offre complémentaire notamment sur la question du biologique, avoir des petits producteurs bio en plus de nos marchés C'est juste complémentaire, mais, c'est ça, ce n'est pas toujours évident non plus. Donc, c'est principalement des comptoirs autogérés qu'on a.

205

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

O.K. Vous nous disiez la dernière fois que vos prix sont compétitifs à ceux des supermarchés? Ou pas vraiment?

210

M. DAVID TREMBLAY:

Oui, très compétitifs. Je n'ai pas de spéciaux, donc, c'est sûr que j'ai le problème de... quand je dis que j'ai des bons prix, je vais me faire ramasser de deux façons. Soit que les gens

ont une attente qu'on soit un peu plus communautaire, qu'on vende pratiquement à perte. Donc, ce n'est pas le cas. Donc, c'est sûr qu'on a... je vous dirais qu'on parle d'un juste prix. Notre marge de manœuvre est inférieure à ce qu'on va retrouver en marché. On achète directement aux agriculteurs, donc ça fait en sorte qu'on est... ils avaient fait une étude comparative avec Atwater: on était à peu près à 30% inférieur, 30-40% inférieur en termes de prix, mais c'était une étude... Ne sortez pas ces chiffres-là, c'était plus...

220

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

Non, à titre indicatif.

225

M. DAVID TREMBLAY:

230

À titre indicatif. Puis c'est sûr qu'on n'a pas le spécial. Des fois, les gens arrivent, puis : « Oui, mais il est à 0,99 \$ le brocoli chez Métro. - Oui, mais moi, je te le vends 1,50 \$ pendant tout l'été. Je ne te le vendrai pas 2,25 \$ la semaine d'après quand il ne sera pas en spécial. »

235

C'est sûr que comparativement à l'épicerie, si on regarde les prix pas en spécial, on est vraiment inférieur. Ça, c'est évident. On va aller chercher des prix qui vont ressembler davantage quand tu achètes, disons, aux producteurs Jean-Talon; les marges de manœuvre sont à peu près les mêmes.

,,

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

O.K. Parfait.

240

M. JEAN BURTON, président:

Quand vous dites « l'été », c'est de quand à quand? Quelle est la saison?

M. DAVID TREMBLAY:

De juillet à fin septembre, juin ayant encore peu de produits locaux. Donc, on connaît les fraises, les asperges, mais tenir un kiosque de fraises et d'asperges, c'est difficile.

M. JEAN BURTON, président:

250

255

245

La question sur le produit local, ça fait plusieurs fois qu'on tourne autour, le lien urbain, périurbain, pour vous « local », quand vous dites que c'est un approvisionnement de produits locaux, ils viennent d'où les produits que vous vendez?

M. DAVID TREMBLAY:

C'est surtout en périphérie. C'est ça, on va au Marché Central de nuit. Ce sont surtout des agriculteurs en périphérie, Lanaudière, Estrie. Donc, c'est quand même relativement en périphérie. Il faudrait que j'aie les listes. Ce n'est pas quelque chose qu'on a fait, c'est quelque chose qu'on envisagerait de faire, d'avoir le kilométrage alimentaire, mais on essaie le plus possible de rester proche.

265

260

On a essayé de se procurer des produits à Montréal et c'est excessivement difficile. La production est peu accessible à ce qu'on sache. On avait approché Lufa notamment, mais ils ne sont pas dans cette game-là, donc... Essentiellement, moi, j'aimerais avoir beaucoup plus de produits montréalais, mais c'est vraiment une question de capacité à m'en procurer. Ça prend quelqu'un qui fait du démarchage pratiquement à l'année et, même là, les produits sont limités.

270

Comme on dit, on a un idéal souvent, le petit producteur bio, mais il n'y en a pas tant que ça des petits producteurs bio dans le secteur et la plupart n'ont pas un volume de vente. C'est très rare que je vais pouvoir négocier quatre caisses de brocolis à un petit producteur bio.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Vous fonctionnez six jours par semaine, si je comprends bien?

275 M. DAVID TREMBLAY:

Sept, mais il y en a un que je ne compte pas, c'est un marché caché.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Six.

M. DAVID TREMBLAY:

285

290

295

280

Donc, c'estsix6 jours de marché public. Le lundi, c'est une innovation de cette année; ce qu'on va faire, c'est qu'on va vendre à l'entrepôt, on va vendre aux organismes. Donc, essentiellement, ça va être la direction qui va être là, puis ça va être...

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Et vous êtes dans des quartiers, donc, des arrondissements ou plusieurs quartiers dans un arrondissement; c'est ça?

M. DAVID TREMBLAY:

300

J'ai 11 sites de vente. Il y en a qui reviennent deux fois, mais j'ai deux sites dans Notre-Dame-de-Grâce, je suis au Peter McGill Square Cabot. J'ai deux sites dans St-Henri, deux sites dans Côte-Saint-Paul, deux sites à Verdun. Puis là-dessus, il y a le Square Cabot et Verdun qu'on fait deux fois semaine.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

D'accord. Qui vous aide à faire la publicité? Est-ce que les organismes du milieu sont là, vous appuient?

305

M. DAVID TREMBLAY:

Oui. On travaille en collaboration avec les organismes du milieu.

310

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

L'arrondissement?

M. DAVID TREMBLAY:

315

L'arrondissement... c'est sûr que l'arrondissement nous donne un soutien technique.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

320

Comme les chapiteaux?

M. DAVID TREMBLAY:

325

Non. Non, non. C'est vraiment le service d'avoir accès au parc. Donc, ils nous autorisent à être dans les parcs et on va pouvoir négocier après ça comme un organisme communautaire ou des choses comme ça.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

330

Et là, c'est vente de fruits et légumes?

M. DAVID TREMBLAY:

Oui, mais on essaie d'avoir une offre complémentaire.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Par exemple?

M. DAVID TREMBLAY:

340

335

Pain.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

345 Du pain, d'accord.

M. DAVID TREMBLAY:

Et on travaille avec une boulangerie. On essaie de voir... je ne peux pas vous dire exactement encore qui va venir. On a un producteur de miel qui vient aussi sur les sites. C'est ça, on travail au niveau du local, on travaille avec les organismes locaux qui nous aident énormément dans la diffusion de la promotion.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

355

350

Et la réponse est intéressante de la part des citoyens?

M. DAVID TREMBLAY:

360

De la part des citoyens, très intéressante. On a l'étude de *Convercité*, c'est quelque chose qui est très appréciée. C'est quand même quelque chose, ça crée vraiment une vie de quartier. Quand je disais la collaboration avec les organismes locaux, de plus en plus ce qu'ils font, c'est qu'ils amarrent leurs événements avec nos marchés. Donc, dans Verdun, les organismes là-bas qui organisent des spectacles, les organisent maintenant en même temps que les marchés parce que en tant que tel...

365

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Ça fait un événement.

370

M. DAVID TREMBLAY:

375

Ça fait un événement. On a des organismes aussi qui vont venir sur place faire différents ateliers, des cuisines, des choses comme ça. Donc, on essaie de travailler, voire dynamiser, mais les marchés en tant que tels deviennent un événement dans le marché en tant que tel. Ça devient une mini-fête des quartiers à chaque samedi.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Intéressant.

380

M. JEAN BURTON, président:

385

Si l'agriculture urbaine prenait vraiment de l'ampleur et qu'on se mette vraiment à cultiver, parlons maraîchage, des légumes d'abord, laissons de côté les arbres fruitiers, mais uniquement des légumes, et qu'on se mette à cultiver dans les espaces disponibles, les toits, les bacs, les cours arrières et qu'on se retrouve avec quelques volumes, quelques quantités

significatives de produits qui arrivent tous en même temps plus ou moins, est-ce que la formule des marchés ou quelle serait la formule qui permettrait de distribuer ces productions-là?

Imaginez quelques dizaines de tonnes de tomates qui arrivent en juillet des jardins partout à Montréal.

M. DAVID TREMBLAY:

390

395

400

405

410

Excessivement facile de les distribuer à partir de mes marchés à part si la personne m'arrive avec un prix faramineux, nous, c'est sûr que ça va être très facile de pouvoir passer une production. Si quelqu'un commençait à faire de la production de tomates en serre, moi, comme j'ai dit, c'est juste une question de prix. Si je suis obligé de vendre ses tomates trois fois le prix que le producteur est capable de me la vendre, je vais avoir de la misère à ces marchés. Mais le prix est relatif, même si j'avais à payer 0,50 \$ de plus juste pour pouvoir l'afficher « Montréal », ça ne me dérangerait pas.

Mais ce serait excessivement facile de les distribuer à travers ma structure de marché. Idéalement, nous, à Verdun, je n'en ai pas parlé, mais on a fusionné un organisme, Agriculture alimentaire Verdun, avec Terre à Terre qui font de l'animation en agriculture urbaine, qui développe des projets et essentiellement, c'est sûr que ce serait quelque chose qu'on aimerait, avoir des propres projets. On a nos collègues du Marché Frontenac, je pense qu'ils passent, hein?

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

Ils sont déjà passés.

Mackay Morin Maynard et associés

M. DAVID TREMBLAY:

415

Ah, ils sont déjà passés. Mais je sais qu'ils ont un projet justement sur l'ail. Donc, c'est des projets qui sont très intéressants et il serait intéressant de fusionner justement avec les marchés ou de faire une collaboration.

M. JEAN BURTON, président:

420

Mais est-ce que ce serait possible de récupérer des productions d'une multitude d'individus ou de petits... j'hésite à les appeler « petits producteurs », mais des jardiniers individuels dans un quartier qui plutôt que de vendre devant leur maison, parce qu'on a eu cette option-là qui nous a été suggérée de pouvoir vendre devant chez soi, on met un table, on met trois paniers et c'est l'équivalent de la vente de garage, mais là, on fait une vente de légumes, mais est-ce que c'est concevable de voir une organisation qui récupère et qui vende?

M. DAVID TREMBLAY:

430

425

C'est très concevable. Facilement. C'est une question, c'est sûr que c'est comment on le construit. Moi, je dirais... puis encore là, ça va être la tension entre l'économique et le social. Je veux dire, moi, je serais très heureux de pouvoir ramasser la production de plusieurs, d'avoir un stand, on en a déjà parlé, d'avoir un stand production montréalaise qui provient de différents petits producteurs même si ce n'est pas une production standard. Ce serait quelque chose de très très facile à intégrer.

435

Le problème, c'est qu'actuellement, il n'y a personne qui cogne à ma porte pour pouvoir me... Comme j'ai dit, j'ai dû cogner à certaines portes et me faire dire : « Non, on n'a pas vraiment de produits à vous offrir », mais oui, on est capable d'intégrer facilement, surtout si la personne est prête à venir... à la limite, un petit producteur viendrait nous voir avec sa caisse de tomates : « Tu veux-tu la vendre aujourd'hui? » Bien, on pourrait dire oui, il n'y aurait aucun problème.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

445

Et est-ce qu'il y a des règlements qui vous empêchent de le faire? Non, pas du tout?

M. DAVID TREMBLAY:

450

Oui.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

Ah, je savais.

455

460

M. DAVID TREMBLAY:

Oui, mais...

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

Donc, il faudrait des assouplissements réglementaires.

M. DAVID TREMBLAY:

465

Oui. Comme je dis, un petit qui viendrait me voir, je sais qu'il n'est pas certifié MAPAQ, j'aurais un problème à ce niveau-là. Mais s'il est certifié MAPAQ, même s'il m'apportait une caisse, je serais capable de la vendre. Mais je ne m'occupe pas de sa certification; donc, c'est à lui à aller chercher sa certification.

470

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

Donc, vous ne pouvez vendre que ce qui est certifié MAPAQ?

M. DAVID TREMBLAY:

En principe.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

480

En principe. Parfait.

M. JEAN BURTON, président:

485

Et la question de traçabilité à ce moment-là est réglée du fait que vous avez quelqu'un qui est certifié MAPAQ?

M. DAVID TREMBLAY:

La traçabilité pour ce qu'on va travailler cet été?

490

M. JEAN BURTON, président:

495

Non, non, mais de façon générale dans ce concept qu'on est en train de regarder. de quelques milliers de producteurs agricoles à Montréal dont on récupère la production pour la mettre en marché, la valoriser, ces gens-là ne seront certainement pas certifiés MAPAQ.

M. DAVID TREMBLAY:

500

Ben, c'est ça. Moi, il faut que je voie si je vais me faire cogner sur les doigts, mais je sais qu'on en avait déjà parlé, puis, écoute...

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

Et donc, il y aurait une structure au fond à imaginer qui permettrait cela.

M. DAVID TREMBLAY:

Et c'est une structure relativement simple surtout si es personnes sont prêtes à se déplacer.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

O.K.

M. JEAN BURTON, président:

515

505

510

Parce que la question qu'on se pose dans la vision qu'on entend dans la majorité des présentations, c'est qu'on voudrait qu'il y ait à terme même une autonomie alimentaire, mais supposons qu'on ne se rend pas jusque là, mais qu'il y ait un réel engouement au niveau des productions, qu'on met dans tous les espaces disponibles des bacs ou de la culture en sol, que les balcons, que les cours arrières se mettent à produire, il reste quand même une problématique de surplus, il faut que ça aille à quelque part et c'était dans ce sens-là qu'on essayait de voir quelle sorte de chemin ça pourrait prendre.

525

520

Bon, une partie pourrait aller certainement vers les banques alimentaires parce qu'à plusieurs reprises, on a souligné les manques vraiment important, surtout à ce temps-ci de l'année, la guignolée, c'est en décembre, mais en attendant, il y a des besoins pendant l'été. Donc, il y a cette voie-là qui est certainement toujours accessible, mais on essayait de voir qu'est-ce qu'il peut y avoir d'autres. C'était le sens de notre préoccupation.

M. DAVID TREMBLAY:

Non seulement c'est possible, mais la structure actuelle de Terre à Terre, je considère que ca permet justement cette aspect de mutualisation là. C'est qu'au lieu d'être obligé d'aller voir... disons un producteur, il a une porte à aller cogner; il n'a pas besoin d'aller voir un petit marché qui est là-bas, essayer de trouver où est-ce que je peux vendre... Il peut aller cogner à une seule porte. C'est sûr que ça prend une structure pour nous, donc, ça prend quelqu'un qui est capable de dire : « Oui, venez-vous-en », mais c'est très simple dans ce que vous imaginez pour un organisme comme nous de pouvoir accueillir ça.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

540

535

530

O.K.

M. JEAN BURTON, président:

545

O.K.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Plusieurs personnes nous ont parlé de certification montréalaise. Plusieurs, au moins quatre ou cinq personnes qui ont dit: « On aimerait pour l'agriculture urbaine qu'il y ait une certification un label Montréal, « cultivé à Montréal » par exemple. Vous, est-ce que c'est quelque chose que vous avez songé ou pensé à...?

M. DAVID TREMBLAY:

555

550

Nous, bien, c'est ça que j'ai dit, cette année, on va travailler à la traçabilité. Donc, les gens aiment voir d'où viennent leurs tomates, donc, pas juste... Nous, on va travailler, on a une ferme à Saint-Rémi qui nous approvisionne sur trois, qutre produits, donc, ça va être d'afficher le produit avec la provenance. Donc, il va y avoir le prix, bien sûr, et la provenance.

560 Si c'est montréalais, on va pouvoir l'afficher très clairement et avec un certain engouement de pouvoir dire « ceci est produit à Montréal ». Et c'est sûr que... moi, je sais très bien que ça va être une valeur ajoutée en termes de produits au même titre que... M. JEAN BURTON, président: 565 Ça va? M. HABIB EL-HAGE, commissaire: 570 Oui, ça va. M. JEAN BURTON, président: Avez-vous dit que vous aviez remis un document? 575 M. DAVID TREMBLAY: Oui. 580 M. JEAN BURTON, président: O.K. Parfait. Merci beaucoup. M. DAVID TREMBLAY: 585 Merci à vous.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

Merci de vous être déplacé.

590

M. JEAN BURTON, président:

Est-ce que monsieur Daniel Rochefort est là? Ah! S'il vous plaît. Bonsoir!

595

M. DANIEL ROCHEFORT:

Bonsoir!

M. JEAN BURTON, président:

600

Bonsoir! Donc, une période de 20 minutes, une dizaine de minutes si possible pour synthétiser votre présentation et ensuite, un échange questions/réponses.

M. DANIEL ROCHEFORT:

605

O.K. Moi, j'ai présenté un mémoire que vous avez probablement lu.

M. JEAN BURTON, président:

610

Oui.

M. DANIEL ROCHEFORT:

615

Qui s'intitule *Un plaidoyer pour un engagement de Montréal à concrétiser une certaine autosuffisance alimentaire par l'agriculture citoyenne*, ce dont vous venez de parler quand on parlait d'autosuffisance.

Donc, ça se veut une proposition où on a une foule de projets, d'initiatives, une foule d'acteurs dans le domaine de l'agriculture urbaine à Montréal. Mais moi ce que j'aimerais voir la Ville faire, c'est elle-même dépasser la simple déclaration de principe « Oui, on est pour l'agriculture urbaine », mais vraiment s'engager à concrétiser une politique d'autosuffisance alimentaire citoyenne.

625

Donc, d'établir des balises, d'établir des pourcentages d'autosuffisance réalistes et aussi, c'est sûr qu'il faut tenir compte qu'il ne faut pas non plus entrer en concurrence avec notre propre agriculture québécoise commerciale, donc, le but, ce n'est pas de nuire à l'agriculture commerciale, mais de vraiment avoir une autosuffisance, mais citoyenne.

630

Dans mon mémoire, je parle de justement l'introduction d'un concept d'agriculture citoyenne parce que l'agriculture urbaine, ça englobe globalement l'agriculture commerciale faite à Montréal et une agriculture qui n'est pas commerciale, qui est soit faite par les citoyens ou soit faite par des organismes mais dans un but de distribution aux citoyens nécessiteux ou bien à des fins charitables qui n'est encore là pas commerciale. Donc, ce que j'entends par une agriculture citoyenne, c'est une agriculture qui est en dehors du marché commercial et des modes de distribution commerciale.

635

Donc, je pense qu'on n'est pas obligé de mentionner les besoins qu'il y a en alimentation à Montréal, qu'il y a à combler et qu'on ne réussit pas à combler. L'agriculture citoyenne, c'est un des moyens de vraiment combler des besoins de sécurité alimentaire. C'est sûr qu'il va y en avoir d'autres, mais ce serait vraiment un outil idéal non seulement parce que ce n'est pas un outil qui est très très cher pour les deniers publics, mais en plus, c'est un outil *empowerment* formidable pour les gens pour qu'ils se prennent en main souvent eux-mêmes.

640

Essayer d'apprendre aux gens à pêcher au lieu de leur donner simplement du poisson. Puis c'est aussi une façon de redonner de la dignité aux gens. Quand tu subviens toi-même à une partie de tes besoins, tu as pas mal plus de dignité que quand tu vas quêter. C'est normal.

Donc, mon concept d'agriculture citoyenne, ça inclut comme je disais tout ce qui s'appelle potager domestique. Encore là, les potagers domestiques, il y a des multiples formes de potagers domestiques allant du potager traditionnel aux gens qui vont faire carrément de l'agriculture hydroponique chez eux.

655

Ensuite de ça, ça inclut des jardins collectifs, des jardins communautaires où les gens cultivent encore là leurs légumes. J'inclus là-dedans aussi les arbres et les arbustes fruitiers domestiques des gens. Puis les jardins institutionnels à vocation non commerciale, donc, il y a une foule d'organismes à Montréal déjà, comme Santropol, qui ont des jardins et ces jardins-là servent à nourrir des gens.

660

Puis j'inclus aussi dans le concept d'agriculture citoyenne la plantation d'arbres par la municipalité. Le Centre d'écologie urbaine d'ailleurs en a parlé dans son propre mémoire. Donc, ce serait un moyen aussi de nourrir des gens surtout si la municipalité ne se contente pas seulement de planter des arbres et que les fruits se retrouvent par terre, mais créent des genres d'alliance avec des organismes comme il se fait déjà avec... je crois que c'est un organisme à Villeray qui s'occupent des arbres qu'il plante et qui les cultive et les gens carrément redistribuent ces récoltes-là.

665

Et bien sûr, j'exclus de l'agriculture citoyenne tout ce qui est à but lucratif, ce qui n'est pas nécessairement mauvais, mais ce n'est pas une mesure d'agriculture pour que les citoyens se prennent en main eux-mêmes.

670

Donc, quand on parle d'agriculture citoyenne, on veut arriver à un objectif d'autosuffisance alimentaire. Quand on parle d'autosuffisance alimentaire, c'est vraiment de pouvoir produire soi-même un pourcentage de son panier d'épicerie. Puis c'est sûr qu'il faut faire attention avec ça. Ça, ce n'était pas dans mon mémoire, mais c'est sûr que dans ce concept-là, il faut se garder aussi de développer par le fait même une agriculture gratuite, subventionnée parce que c'est sûr que si on se met dans le fond... si les deniers publics servent à produire des fruits et légumes, à un moment donné, ça a un coût aussi. Donc, ce n'est plus vraiment de l'agriculture citoyenne au sens pur du terme.

Donc, il faut que les mesures de subventions pour promouvoir ou pour créer ce circuit d'agriculture citoyenne soient investies plus à des fins éducatives ou à des fins de faire monter ce mouvement-là au lieu d'être tout simplement une subvention à la production de fruits et légumes par exemple par les citoyens et que si on enlève les deniers publics, tout s'effondre. Il faut viser une certaine pérennité.

685

Pour ce qui est d'une politique d'autosuffisance alimentaire citoyenne, dans mon mémoire je propose des objectifs préliminaires qui seraient assez modestes d'un 5% des légumes consommés par l'ensemble des ménages montréalais qui proviendraient de l'agriculture citoyenne, des différents modes d'agriculture citoyenne. Donc, on a tout un panier de possibilités en agriculture citoyenne, ben, que dans cette politique d'autosuffisance alimentaire, la Ville s'engage à s'arranger pour qu'en jouant avec tous ces modes-là, on arrive à un 5% des légumes consommés par l'ensemble des ménages montréalais qui proviennent de l'agriculture citoyenne, un 5% des fruits.

690

On pourrait même arriver à un 5% du miel consommé par l'ensemble des ménages, probablement via des organismes cette fois-ci parce que c'est sûr que c'est difficile pour les citoyens d'avoir leur propre rucher, mais par les initiatives plus d'organismes, on pourrait arriver à une certaine autonomie en matière de miel, ce qui serait aussi une très bonne chose parce que ça favoriserait la pollinisation et l'augmentation des rendements de l'agriculture citoyenne entra autres.

695

700

de sol utilisé par l'agriculture citoyenne soit fait, provienne de l'agriculture citoyenne elle-même parce que les amendements et le compost, ça fait partie du cercle de production des fruits et légume, du cycle de production des fruits et légumes. Il ne faut pas l'oublier. Et on utilise actuellement, quand on utilise des amendements qui sont artificiels, en fait, c'est des amendements fossiles, du phosphate et tout. Donc, ce n'est vraiment pas dans une perspective

On pourrait aussi avoir comme objectif d'avoir que 30% du compost des amendements

705

de développement durable.

Et en plus, de se donner un objectif comme ça, ça permettrait d'alléger le système de gestion des matières résiduelles des matières organiques montréalais qui est déjà un sujet très controversé. Donc, si on peut l'alléger, le faciliter et améliorer son acceptabilité en conscientisant les gens, en leur proposant, en les incitant eux-mêmes à produire leur propre compost, ça pourrait favoriser davantage aussi l'acceptabilité sociale de la gestion des matières organiques à Montréal.

715

On pourrait aussi avoir comme objectif que 1% des œufs consommés par l'ensemble des ménages montréalais proviennent d'agriculture citoyenne par des initiatives, un peu une extension de ce qui se fait à Rosemont où on a des premières expériences comme ça. Puis encore là, on pourrait facilement avoir pour ça un encadrement assez strict. L'idée, ce n'est pas de nécessairement permettre à tous les citoyens d'élever leurs poules, du moins pas dans un premier temps parce que ce n'est pas démontré que c'est si simple que ça et que ce serait si bon que ça, mais au moins que les organismes puissent le faire dans un environnement contrôlé.

720

Ces objectifs-là sont quand même assez modestes. Dans une étude torontoise qu'Éric Duchemin, spécialiste du domaine, cite dans une de ses conférences, Toronto, une étude torontoise a développé un modèle d'agriculture urbaine où on propose de subvenir aux besoins de 10% de la population torontoise avec l'agriculture urbaine. Il y a une ville américaine dont je ne me rappelle plus le nom, c'est une grande ville, qui propose même un cocktail de mesures pour subvenir à 100%, jusqu'à 100% des besoins des résidents de cette ville. Donc, ce serait assez réaliste d'avoir des objectifs dans un premier temps assez modestes comme ceux-là et c'est sûr que ça ouvre la porte après à les augmenter s'il s'avère que c'est assez simple, puis s'il s'avère que c'est possible.

725

730

735

Je vais couvrir rapidement les différentes modalités d'un panier de modes d'agriculture citoyenne. Vous avez premièrement l'agriculture domestique qu'on pourrait appeler le jardinage ou le potager. Donc, le potager, ça peut prendre différente forme. Le potager traditionnel. On peut faire un potager en pot sur des balcons, les gens qui n'ont pas accès à des terrains. On peut faire des jardins sur des toits. Là, la Ville peut s'impliquer aussi à assouplir ou à réglementer pour que les nouveaux édifices aient obligatoirement des jardins ou la possibilité de

faire des jardins sur leur toit. Ça fait partie du panier de l'agriculture domestique des jardins sur les toits.

745

Mais on peut même rêver à des possibilités futures comme le *window farming*, la culture en serre, l'hydroponique, l'aquaponique. L'aquaponique, c'est tout simplement un mode d'agriculture où on va élever en même temps des poissons et s'en servir pour produire l'amendement nécessaire et les fertilisants nécessaires. C'est un genre d'écosystème qu'on crée finalement.

pratiquement une des formes d'agriculture où la municipalité en a le plus pour son argent parce

encore plus l'agriculture domestique en favorisant les échanges entre les citoyens comme Troc

Puis la municipalité là-dedans, son investissement dans l'agriculture domestique, c'est

750

que ça ne coûte vraiment pas cher. De financer des programmes de diffusion du jardinage, c'est essentiellement à but éducatif. C'est financer la programmation d'ateliers de jardinage par les éco-quartiers ou par des organismes comme Sentier urbain le fait actuellement. C'est promouvoir l'émergence d'un mouvement citoyen de cercles d'échange qui pourraient faire lever

ton jardin essaie de faire présentement.

755

On peut aussi financer la programmation d'ateliers pratiques de méthodes de conservation des aliments pour dépasser le stade de la production, mais après, faire quelque chose avec les fruits et légumes et donc, retrouver des savoirs que nos grands-parents avaient, où ils ne perdaient pas leurs fruits et légumes, mais ils faisaient des conserves et ça permettrait aussi de constituer des réserves et d'étendre... si on produit plus de fruits et légumes, d'étendre la durée où on peut les consommer.

765

760

On pourrait aussi, la Ville pourrait s'investir dans le partage de potagers domestiques, encourager le partage de potagers domestiques un peu comme le site Agriculture Montréal essaie de faire en ce moment même en encourageant l'émergence d'un phénomène d'échange entre les gens de potagers où les gens vont permettre à d'autres de venir cultiver leurs fruits et légumes chez eux.

Et c'est sûr que la Ville aussi pourrait investir des deniers dans des recherches sur le développement de techniques d'agriculture plus efficaces d'agriculture domestique. Je parle aussi d'un projet-pilote qu'on pourrait réaliser que j'appelle *Jardine ta rue* qui est encore au stade de concept, mais où la Ville pourrait permettre aux gens d'occuper les rues avec des bacs qui appartiennent à la Ville, des bacs de jardinage. Donc, ça servirait à la fois de mesure d'apaisement de la circulation dans ces quartiers où on en a vraiment besoin parfois comme dans mon quartier. Et en même temps, ça permet aux gens de s'approprier l'espace public, de s'impliquer davantage. C'est une forme d'impowerment.

775

Ensuite de ça, on pourrait augmenter le nombre de livres et le nombre de documentations dans les bibliothèques qui traitent de jardinage, d'écologie urbaine et tout.

780

785

Ensuite de ça, il y a le mode d'agriculture qui s'appelle les jardins collectifs. Les jardins collectifs, ça, c'est vraiment... ça a une productivité moindre que les jardins communautaires, parfois que les jardins privés parce que c'est sûr que les gens sont... ça leur appartient moins. C'est plus, justement, collectif, sauf que c'est une mesure *d'empowerment* vraiment efficace des gens. Ça s'applique surtout dans des endroits où les gens vont avoir besoin de reprendre possession de leur espace et d'apprendre à s'impliquer, à s'engager dans un projet collectif. C'est vraiment un remède à l'exclusion sociale, puis ça enrichit des communautés qui en ont vraiment besoin.

790

On a dans ce panier-là aussi de l'agriculture citoyenne le jardin communautaire typique qui est une mesure qui reste individualiste comme le jardin domestique, mais qui est très très... qui a un très bon potentiel parce que c'est très productif. Sauf que c'est sûr que ça a un faible potentiel de pérennité parce que c'est toujours supporté par la ville et si la ville retire ses fonds, il n'y a pas vraiment de moyen que le jardin puisse vivre contrairement au jardin collectif où on essaie d'entraîner les gens à prendre en charge eux-mêmes leur propre projet collectif et contrairement au potager domestique, c'est sûr que ça appartient aux citoyens eux-mêmes.

M. JEAN BURTON, président:

800

Est-ce que je pourrais vous suggérer d'avancer peut-être au chapitre 4 parce qu'on arrive à la fin du 20 minutes. Donc, à la section où vous avez des éléments, des étapes-clé qui sont un peu la résultante de votre réflexion. Si vous permettez.

M. DANIEL ROCHEFORT:

805

Donc, pour en venir à une autosuffisance citoyenne, moi, je proposerais que premièrement après avoir bien analysé la situation comme on le fait ici, que la Ville s'engage vraiment à respecter les recommandations de l'Office de consultation pour que vraiment cette consultation mène à quelque chose.

810

Puis ensuite de ça, je proposerais que la Ville s'engage sur le chemin d'une autonomie en matière d'agriculture citoyenne en s'engageant publiquement à le faire et en engageant les différents acteurs du domaine, les différents chercheurs, les chaires de recherche du domaine à vraiment calculer le potentiel de chacune des mesures, à analyser la productivité pour qu'on en vienne à déterminer si ces objectifs-là sont réalistes et comment on peut le faire, comment on peut distribuer le plus efficacement les deniers publics pour en venir à cette autonomie-là.

815

Ensuite de ça, je proposerais que la Ville s'engage, adopte officiellement la charte citoyenne montréalaise sur l'agriculture urbaine qui a été initiée par le CRAPAUD, puis qu'elle interdise, que la Ville interdise l'agriculture OGM sur son territoire dans le but de vraiment signifier qu'elle prend position pour une agriculture citoyenne à Montréal et pour une agriculture à petite échelle, pour une agriculture commerciale à petite échelle et qu'elle fait tout ça aussi dans une perspective de développement durable parce qu'on sait très bien que les OGM, c'est très décrié et c'est aussi... ce n'est pas nécessairement, on ne peut pas vraiment le voir comme une agriculture durable, aux objectifs de durabilité.

825

820

Puis surtout, l'agriculture OGM, ce n'est pas vraiment une agriculture dont le produit est destiné à nourrir les Montréalais. Tandis que l'agriculture urbaine à Montréal, la Ville devrait

s'engager dans cette voie-là pour nourrir vraiment les Montréalais et non pour nourrir le reste de la population.

835

C'est sûr qu'interdire les OGM à Montréal, ce n'est pas une mesure qui touche beaucoup de monde à Montréal parce qu'il n'y en a pas beaucoup, mais il y en a quand même qui se fait fort probablement dans les quelques lots où on fait de l'agriculture commerciale, à l'Île Bizard entre autres, et ça n'impliquerait pas grand-chose pour la Ville de justement interdire cette agriculture surtout que ce serait vraiment très bon pour l'image de Montréal elle-même en tant qu'initiative innovatrice.

840

Déjà, il y a une ville en Colombie-Britannique qui a fait le saut, une première ville au Canada et je pense même en Amérique du Nord, qui est la ville de Richmond en banlieue de Vancouver. Et c'est encore le temps pour Montréal de ne pas être à la traîne des autres villes nord-américaines en s'engageant sur cette voie-là, mais plutôt d'être en avant du peloton.

M. JEAN BURTON, président:

845

Est-ce que vous pourriez passer à votre conclusion? Le temps file très très rapidement.

M. DANIEL ROCHEFORT:

850

Oui. Donc, en conclusion. Montréal, le nom de Montréal est beaucoup associé à l'environnement depuis la signature du Protocole de Montréal, puis c'est une ville qui signifie... Montréal, ça signifie beaucoup... c'est beaucoup associé justement à l'environnement, au développement durable dans l'imaginaire collectif au niveau international.

855

L'agriculture urbaine offre maintenant à Montréal la chance de se positionner à nouveau pour le développement durable, pour l'écologie urbaine, puis d'être vraiment une plaque tournante en matière d'innovation dans le domaine, ne serait-ce qu'en Amérique du Nord. Donc, c'est une occasion vraiment pour Montréal qu'il ne faudrait pas qu'elle laisse passer, le fait de s'impliquer en agriculture urbaine et de s'engager dans cette voie-là.

Et le fait de s'engager à une autonomie alimentaire, ce serait encore là très innovateur. Montréal serait encore là à l'avant-scène en matière de développement durable et de l'environnement. C'est une occasion à ne pas laisser passer, je pense, pour l'administration montréalaise. C'est ça.

865

M. JEAN BURTON, président:

Question? Une chacune.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

870

La mienne, elle porte sur la page 8. Vous affirmez à la page 8 de votre mémoire qu'on devrait toujours viser à ce que le jardin collectif vole un jour de ses propres ailes. Or, vous avez dit que ça coûte déjà pas très cher, mais qu'est-ce qu'il faudrait faire de plus pour que le jardin collectif puisse voler de ses propres ailes d'après vous?

875

M. DANIEL ROCHEFORT:

880

Je ne dis pas par là que ça ne se fait pas actuellement. C'est souvent le mandat que se donne les organismes qui créent des jardins collectifs. Maintenant, souvent ces organismes-là sont tellement serrés dans leurs fonds que c'est difficile de réserver des fonds à créer une structure ou à vraiment éduquer les gens à une certaine pérennité.

885

Donc, ce n'est jamais garanti et il arrive souvent que justement des projets de jardins collectifs tiennent quelques années et un coup que la subvention s'en va, les gens n'ont pas nécessairement tous les acquis pour gérer eux-mêmes leur propre jardin.

၀၀၁

Mais ce que je dis, c'est que ça se fait souvent. L'intention est déjà là, mais que ça devrait être une condition sine quo none quand on part un jardin collectif qu'aussi ce soit planifié qu'on en vienne à une autonomie ne serait-ce que pour dégager après des fonds, ces fonds-là, pour en créer d'autres jardins collectifs.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

O.K. Merci.

895

900

905

910

915

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Rapidement, si vous pouvez me donner une réponse rapide sur la question suivante : Y a-t-il un projet-pilote actuellement qui a démontré son efficacité par rapport à cette autosuffisance alimentaire citoyenne? Y a-t-il un groupe dont vous faites partie peut-être ou non qui font ce type d'échange, de troc, qui arrive à une autosuffisance?

M. DANIEL ROCHEFORT:

Au niveau du troc, vous parlez peut-être de Troc ton jardin. C'est trop nouveau pour dire si vraiment on peut à travers ne serait-ce que Troc ton jardin démontrer une autosuffisance, mais à date, je peux vous dire qu'il y a un enthousiasme, mais c'est vraiment nouveau. On part ce printemps. Ça va être le premier été où on va faire ça.

Donc, je ne peux pas vous dire si vraiment ça va générer une autosuffisance, mais moi, ça fait partie du projet lui-même que je démarre, Troc ton jardin, que de quantifier la production et de quantifier cette relative autosuffisance-là.

M. JEAN BURTON, président:

Ça va?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

C'est très bien. Merci.

Mackay Morin Maynard et associés

M. JEAN BURTON, président:

Merci beaucoup, Monsieur Rochefort. J'inviterais maintenant monsieur Louis Bourque, s'il vous plaît. Bonsoir.

M. LOUIS BOURQUE:

920

925

930

935

940

945

Bonsoir! Moi, je me remets d'un accident d'auto, alors, je vais faire une lecture. Je relève d'un trauma crânien, puis je dirais qu'il a fallu que j'écrive pour pouvoir être clair ce soir. J'espère que vous m'excuserez de ça.

M. JEAN BURTON, président:

Oui, oui, à condition que vous ne lisiez pas la totalité du document que vous nous avez fait parvenir.

M. LOUIS BOURQUE:

Non, puis il n'était pas très clair non plus. J'ai essayé de retirer la substance de ça.

M. JEAN BURTON, président:

Donc, si vous pouvez aussi passer aux parties les plus importantes, s'il vous plaît.

M. LOUIS BOURQUE:

Oui.

M. JEAN BURTON, président:

S'il vous plaît.

950

955

960

965

M. LOUIS BOURQUE:

Donc, pour moi l'agriculture urbaine est un mouvement culturel, une pratique de production symbolique et d'appropriation spatiale dont les aspirations réformatrices me semblent assez vastes, très vastes en fait.

Contrairement à l'urbanisme agricole au sens du MAMROT dans les documents, elle est un mouvement d'occupation des espaces interstices et marginaux de la ville, des bacs, des marges, des balcons. En marge aussi de l'industrie agricole, mais épousant les limites du territoire domestique.

L'aspiration du mouvement est pourtant centrale à la ville, aux pratiques sociales, réformatrices du rapport entre culture et nature, les rapports entre agriculture et alimentation, pour ne pas dire du capitalisme financier par des circuits courts, la décentralisation de la production et la localisation des enjeux politiques.

Je pense aussi percevoir un motif d'unification des processus biologiques et d'une pratique spirituelle. Donc, lassitude.

Deuxièmement, je constate un manque de justification quantitative notamment de rendement aux revendications des protagonistes qui sont très volontaires par ailleurs. Et je constate, troisièmement l'ampleur de la place médiatique prise par le mouvement sur les ondes, mais aussi sur les façades d'immeuble qui sont des médias sous forme de plantation. Pourtant les menaces pesant sur la pérennité du sol nourricier me semblent souvent absentes du discours et j'aimerais rappeler l'une de ces menaces.

975

Donc, première partie. Pour moi, toute plantation n'est pas un acte culturel. Elle le devient si elle est investit de sens désigné comme tel et partagé comme usage, mais cet acte social et culturel influence la forme urbaine, mais est en retour fortement informée par elle vu l'inertie et l'immanence de la ville que l'on dit document fonctionnel.

985

La structure urbaine actuelle est tout à fait antagoniste à l'agriculture urbaine, c'est-à-dire celle d'une ville diffuse, fragmentée, plutôt contenue dans un périmètre, donc, la zone blanche qui fait office de périmètre agricole, biologiquement pauvre où les lieux de production et les lieux de vie sont distincts, séparés, mais reliés par des réseaux qui disqualifient la culture sociale. C'est déjà une des modalités de la culture urbaine, la culture et lien social.

990

Donc, les disqualifient notamment par l'automobile. La structure urbaine est définie ou faite par les opérations de cadastre, la composition et la localisation des places et voies par l'établissement envahissant des pauvres par les riches, par l'acquisition ou la définition des permissions d'accès et par l'occupation forte de l'espace par l'automobile.

995

Je pense que c'est par ces processus-là que la ville se forme. Je pense donc, que l'agriculture urbaine doit revendiquer les espaces centraux de la ville et utiliser ces processus, les investir, notamment l'automobile et son espace.

1000

En plus d'appauvrir la fonction culturellement et socialement qualifiante d'espace publique, l'automobile occupe la plus grande part de l'espace libre. Elle est le principal vecteur de l'économie du gaspillage et de la dissolution du territoire, c'est-à-dire de rupture des solidarités et de l'ancrage géographique communautaire de l'économie. Elle est aussi comme vecteur de gaspillage planifié de l'énergie du sol, des matières et du temps personnel.

1005

Je propose dans le mémoire un certain modèle d'aménagement où l'agriculture urbaine pourrait servir comme en banlieue dégradée ou entre les gares ferroviaires ou différents secteurs d'occupation extensive comme l'est l'agriculture urbaine, qui est une agriculture extensive.

Deuxième partie. Il se pose deux questions quantitatives d'énergie et d'espace que le groupe de travail en agriculture urbaine ne pose pas ou pose très peu et auxquelles les politiques publiques devraient répondre avant d'être instituées.

1010

Peut-on par exemple rentabiliser l'énergie par une agriculture éclatée ou surélevée? Inversement, les infrastructures urbaines sont chères et permettent un établissement dense, lequel est économe en énergie. Ne doit-on pas plutôt densifier la ville?

1015

Tout ça quand par exemple le support d'un jardin vivrier par la modification de la structure d'un triplex typique en quartier central, un vieux triplex, coûte 80 000 \$, soit la moitié d'un grand logement central. Ça, ce n'est pas moi qui ait fait la recherche, c'est des collègues en urbanisme quand je faisais mon cours qui avaient fait une recherche là-dessus qui étaient arrivés à ce chiffre-là.

1020

L'énergie est l'élément qui rassemble toutes les questions de la viabilité physique du développement, surtout quand on la produit, l'énergie, à partir d'aliments ou d'intrants agricoles au moment où la demande mondiale en énergie primaire doit augmenter de 53% d'ici 2030 selon l'OCDE.

1025

Question spatiale. Plus précisément, la CMM a perdu 431 hectares de sol agraire depuis 1992 et l'Île de Montréal compte pour à peine 0.9% du sol agraire de la CMM. Pourtant, la part des grandes cultures est 5 fois plus élevé à Montréal qu'à Laval qui comporte 3.2% des terres de la CMM. En conséquence, le revenu à l'hectare est trois fois plus faible à Montréal qu'à Laval ce qui rend le sol agraire vulnérable à la spéculation immobilière.

1030

Donc, foncièrement, dans quelles conditions l'agriculture urbaine donne-t-elle des rendements économiques et nourriciers avantageux? Sinon quand les bénéfices sociaux en sont-ils économes? Et protègera-t-elle le territoire agricole?

1035

Troisième partie. Pour ma part, je considère que la plus importante menace du territoire agricole n'est pas l'urbanisation, mais l'énergie nucléaire surtout les centrales nucléaires

vieillissantes. Un mouvement social nourricier doit s'en préoccuper au premier plan. Selon l'Institut français de radioprotection et de sûreté nucléaire, donc, l'expert français en la question, les autorités ici, la CIPR sur laquelle s'appuie les états pour faire leurs normes de radioprotection, ne savent à peu près rien des effets de la contamination radioactive de la chaîne alimentaire contrairement à l'irradiation externe immédiate pour laquelle on a assez de données.

1045

En conséquence, l'INRS préconise, en conséquence de cette ignorance, l'INRS préconise des études épidémiologiques pour étudier la question et les chercheurs entourant Tchernobyl en ont fait beaucoup.

1050

Là, je vais traduire de l'anglais, ça va clôturer ma présentation, des extraits d'études faites par ces chercheurs là, publiées, je vous donnerai la source après.

1055

La contamination radioactive suivant l'accident de Tchernobyl a contaminé 40% de l'Europe, et on nomme les pays parmi lesquels la Finlande, la Norvège, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Pologne, la Turquie. Près de 400 millions de personnes résident dans des territoires qui ont été contaminées à des niveaux de 0.1 curie par kilomètre carré. Près de 5 millions de personnes, incluant plus d'un million d'enfants, vivent encore dans des niveaux fortement contaminés au Belarus, en Ukraine et en Russie européenne.

1060

En 20 ans, il est devenu clair que pas moins de 8 millions d'habitants du Belarus, de l'Ukraine et de la Russie ont été sévèrement affectés. On doit comprendre que dans les territoires contaminés à près d'un curie par kilomètre carré où vivent ces gens-là, à un niveau de contamination d'un curie par kilomètre carré, qui a indubitablement un effet statistique en termes de santé, il n'y a pas moins d'un million d'enfants qui vivent et les évacués, les liquidateurs ont engendré pas moins de 450 000 enfants.

1065

Au Belarus, quelque 23% du territoire a été contaminé au césium 137 par un niveau supérieur à un curie au kilomètre carré. Selon le ministère biélorusse de la santé publique juste avant la catastrophe en 1985, 90% des enfants étaient considérés en bonne santé, *practically healthy*. Biélorussie, 7 millions d'habitants, un pays forestier comparable au Québec, je ne

connais pas la densité, mais je pense que c'est assez comparable à la vallée du St-Laurent, et en l'an 2000, moins de 20% était considéré en bonne santé et dans la région la plus contaminée, celle de Gomel, la province en fait, moins de 10% des enfants étaient en bonne santé en l'an 2000.

1075

De 1986 à 1994, le taux de mortalité globale des nouveaux nés était de 9.5%. La plus haute augmentation de 205% a été trouvée dans la partie de la province de Gomel encore une fois, principalement dû à la naissance prématurée. La Biélorussie dépensait 20% de son PIB pour faire face à Tchernobyl.

1080

Ukraine. Les radionucléides de Tchernobyl ont contaminé le quart de l'Ukraine au césium 137 et 4.1% à des niveaux de 1 curie par kilomètre carré. Pour les 10 premières années suivant la catastrophe, la morbidité des enfants ukrainiens s'est accrue de 6 fois. En 1999, il y avait 4 fois plus d'enfants malades dans les territoires contaminés que dans la moyenne de l'Ukraine. Au début de 2005, le pourcentage d'enfants invalides dans les territoires contaminés était 4 fois plus élevé que dans la moyenne de la population ukrainienne.

1085

De 1987 à 1989, il était typique pour les enfants de territoires fortement contaminés de souffrir de *functional disturbances*, de maladies systémiques, j'imagine, et à différents organes du corps indiquant un débalancement hormonal et immunitaire. En 1996, donc, 9 ans après, les *functional disturbances* étaient devenus des maladies chroniques, des processus chroniques à long terme qui étaient devenus relativement résistants tout traitement.

1090

En dépit de programmes de soins médicaux et sociaux intensifs, de 1986 à 2003 le nombre d'enfants en bonne santé, *practically healthy children*, dans les territoires contaminés a décru de 3.7 fois, de 27 à 7.2% des enfants. Et le nombre d'enfants chroniquement malades dans ces mêmes territoires s'est accru de 8.4% en 1986-1987 à 77.8% des enfants en 2003.

1095

Au même moment dans les territoires moins contaminés, le pourcentage d'enfants en bonne santé est demeuré constant pendant ces 20 années. L'Ukraine engouffrait 15% de son PIB pour faire face à Tchernobyl.

1100 M. JEAN BURTON, président:

Ça y est? Merci.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

1105

Moi, j'ai une question.

M. JEAN BURTON, président:

1110 Je vous en prie.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Merci pour votre mémoire. J'ai une question. Vous avez dit au début « l'agriculture urbaine revendique l'espace actuellement. C'est un mouvement... »

M. LOUIS BOURQUE:

C'est un mouvement d'appropriation.

1120

1125

1115

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Exactement et une revendication. Est-ce qu'on parle de reprendre l'espace ou de négocier l'espace? Ce qu'on a vu jusqu'à maintenant, c'est négocier l'espace, en tout cas les groupes qui sont venus présenter leurs mémoires. Ce n'est pas reprendre l'espace. Oui, il y a une réappropriation, mais c'est plutôt une négociation avec le privé parce qu'il manque d'espace en effet. Dans quel sens vous le voyez finalement?

M. LOUIS BOURQUE:

1130

Votre question est excellente. Moi, je ne peux pas me qualifier de protagoniste. Bien, ça me plaît le mouvement d'agriculture urbaine, mais je ne suis pas engagé dedans. Moi ce que je constate par exemple, c'est que je ne vois pas comment le mouvement va parvenir à réaliser leurs aspirations qui sont fortement réformatrices en agissant dans la marginalité, puis en ne remettant pas en cause les mobiles centraux de l'économie et de l'utilisation de l'espace urbain.

1135

Je veux dire, on peut... Je ne suis pas capable de répondre à votre question. C'est clair que s'approprier de l'espace, ça se fait toujours un peu par la force et par la maîtrise symbolique de l'espace qui conditionne la valorisation. On peut faire des graffitis sur un mur, on peut marcher dans la rue, on peut planter des tomates; pour moi, ça revient assez au même.

1140

Mais à un moment donné, je pense qu'il va falloir que les politiques publiques mettent en... comment je pourrais dire? Soit donnent certains espaces à l'agriculture urbaine après l'avoir justifiée d'un point de vue par exemple économique ou social, je pense que de donner des espaces qui sont dévolus à l'automobile, ça se justifie tout de suite. Je veux dire, d'un point de vue économique, c'est une aberration l'automobile. Pour le Québec par exemple, ça nous coûte 25 milliards en importation de pétrole et de carburant. Ça gaspille l'énergie, mais quand vient le temps de consacrer des infrastructures urbaines, moi, je n'ai encore pas de réponse.

1150

1145

Pour ce qui est d'étendre la ville, je pense que ça c'est autre chose. Dans la ville non existante, dans l'interface entre la ville et la campagne, je pense que c'est un mouvement qui est très intéressant parce que c'est un mouvement d'interface, l'agriculture urbaine. C'est même un mouvement de rurbanisation. Puis ça convient tout à fait au... comment je pourrais dire... à la demande actuelle de territoire. Ceux qui ont de l'argent pour quitter la ville maintenant, ceux qui ont de l'argent maintenant réinvestissent au centre-ville parce qu'ils sont âgés, ils ont besoin de services ou ils veulent la vie culturelle ou ils fuient la ville, puis les premières banlieues se dégradent.

Mais il reste que, bon, les premières banlieues se dégradent et il y a encore des jeunes familles qui s'en vont en troisième et quatrième couronne. Je veux dire, on voit de tout. Je 1160 pense que tant pour la rurbanisation que pour l'extension de la ville, c'est un mouvement qui est pertinent pour la concevoir à neuf, mais là, on se rapproche plus de la définition de l'urbanisme agricole du MAMROT plus que de l'agriculture urbaine. M. HABIB EL-HAGE, commissaire: 1165 Tout à fait. Très bien, merci. M. JEAN BURTON, président: 1170 Ça va? M. HABIB EL-HAGE, commissaire: Oui. 1175 Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire: Oui, ça va. 1180 M. JEAN BURTON, président: Ça va? Merci beaucoup, Monsieur Bourque. M. LOUIS BOURQUE: 1185 Merci.

M. JEAN BURTON, président:

Monsieur Hubert Lavallée, s'il vous plaît. Bonsoir!

1190

M. HUBERT LAVALLÉE:

Bonsoir!

1195

M. JEAN BURTON, président:

Alors, les mêmes règles : 20 minutes pour le total de votre présence. Donc, résumez si possible de votre point de vue de façon de laisser le temps d'échanger avec vous. Alors, quand vous êtes prêt.

1200

M. HUBERT LAVALLÉE:

Très bien. Alors, Hubert Lavallée. Je suis président du conseil d'administration d'un organisme à but non lucratif qui s'appelle Protec-Terre.

1205

Protec-Terre a été fondée il y a une quinzaine d'années avec comme mission de conserver les terres agricoles biologiques au Québec, d'aider la relève à s'y installer de façon à combattre la spéculation foncière et aussi dans un esprit de production locale en lien avec la communauté.

1210

Protec-Terre a essentiellement travaillé durant la grande majorité du temps depuis 1999 sur un projet en Montérégie, la Ferme Cadet Roussel où il y avait une volonté de l'agriculteur de protéger la terre qu'il avait converti du conventionnel au biologique pour les générations futures.

1215

Il y a eu deux difficultés là-dedans. La première a été de trouver un modèle pour arriver à ces fins-là. Il y a des modèles qui existent en Amérique du Nord au niveau des *land trust* et

d'autres moyens de protéger les terres, mais qui étaient difficiles d'appliquer avec le code civil ici particulier au Québec.

1220

Alors, on a travaillé du côté légal et aussi du côté financement. Les terres agricoles valent chers, donc, pour lever le financement nécessaire, ça a pris plusieurs années, mais on est arrivé à créer il y a deux ans la première fiducie foncière agricole biologique au Québec sur cette ferme-là en Montérégie.

1225

Depuis lors, il y a plusieurs autres agriculteurs, producteurs qui nous ont contacté pour des projets semblables et on est en train de développer avec différents organismes aussi bien gouvernementaux, la CPTAQ, le MAMROT et d'autres, et des organismes au niveau de la relève agricole et des coopératives et la Coop Fédérée, le CQCM qui regroupe des coopératives, des choses comme ça, un modèle de support et financier et logistique pour ces autres projets.

1230

Dans le cadre de la Commission de l'agriculture urbaine, on s'est rendu compte que l'île de Montréal a encore des terres agricoles, non seulement des terres qui sont zonées agricoles, mais aussi des terrains qui sont en production sans être nécessairement des terrains qualifiés agricoles, mais qui méritent d'être protégés parce qu'ils ont une surface assez grande et qui bénéficient à la communauté, qu'on parle de jardins communautaires ou d'autres terrains tels les terrains qui commencent à être exploités par les Serres du Dos Blanc à Ville Saint-Laurent.

1235

Et dans cet esprit, et dans ce qu'on a pu voir au niveau du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, il y a une volonté non seulement de conserver ces terrains-là, mais de les conserver un peu dans les mêmes buts que Protec-Terre vise. Donc, une conservation du milieu naturel, une conservation du paysage qui fait partie du patrimoine de la Ville de Montréal, un moyen de revitaliser une industrie locale de proximité, une façon aussi au niveau environnemental en conservant ces terres-là en agriculture biologique de conserver un sol qui est sain en relation avec l'environnement.

1245

1240

On a été contacté par différents producteurs, entre autres la Ferme du Zéphyr qui exploite une terre en location près de l'arboretum de Montréal et qui serait intéressée à

éventuellement acquérir ce terrain-là, mais les valeurs des terrains sont élevées. Il y a des contraintes, je mentionne des obstacles à cette conservation-là. On l'a mentionné, la compétition avec les promoteurs de toutes sortes, qu'ils soient immobiliers, industriels et autres. Mais il y a en même temps, on voit qu'il y a une volonté. On le voit dans le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal tout comme dans le Plan de la Communauté métropolitaine de vouloir conserver ces terrains-là.

1255

Nous ce qu'on offre, c'est un outil pour faire ça. L'outil, c'est la fiducie foncière. La fiducie peut être utilisée à différentes fins, mais la fiducie foncière d'utilité sociale a plusieurs attributs qui la qualifie particulièrement bien pour arriver à des fins à long terme à l'abri, si on veut, des spéculateurs premièrement, des aspects économiques, mais aussi à l'abri de certains aspects politiques parce qu'on enlève d'une certaine façon la mainmise de ces terrains-là du politique ou de l'économique pour les protéger à long terme.

1260

La fiducie a la particularité de pouvoir avoir un terme indéfini. Donc, on peut la constituer à perpétuité, c'est prévu dans le code civil, et elle a aussi l'avantage de pouvoir avoir des fins qui sont aussi à ce moment-là liées à la fiducie et qui sont à toutes fins pratiques immuables.

1265

Donc, si dans les fins de la fiducie on parle de conservation d'une terre agricole d'une certaine superficie liée à, par exemple, une production biologique ou similaire, et qu'on parle d'une aide à la relève, qu'on parle d'une agriculture locale de proximité, ben, les fiduciaires se doivent de prendre tous les moyens possibles pour maintenir ça de génération en génération.

1270

C'est ce qu'on a fait à la Ferme Cadet Roussel, c'est ce qu'on a créé avec sensiblement ces fins-là. Ici, au lieu d'être un agriculteur qui veut protéger son terrain pour la relève et permettre à d'autres de pouvoir s'y installer à moindre coût... hein, à la Ferme Cadet Roussel, on protège le terrain et on le met gratuitement à la disponibilité de la relève. Alors, eux, ils n'ont eu qu'à acheter les bâtiments et la production, donc, un coût beaucoup moindre, ben, ici on parle de la municipalité dans bien des cas ou dans certains cas des organismes privés ou institutionnels. Dans le cas des Serres du Dos Blanc, ça appartient au Cégep Saint-Laurent, de pouvoir transférer soit totalement en créant une fiducie autonome ou à travers une servitude sur

le terrain qui leur appartient. Encore là, de créer une fiducie qui permettrait d'avoir des gestionnaires qui sont dédiés à ça, donc, de l'enlever un peu de leur administration et de mettre là-dedans les clauses qu'il faut pour protéger ces terrains-là à long terme et aussi d'obliger d'une certaine façon les exploitants à suivre certaines règles.

1285

En leur mettant à la disposition gratuitement ces terrains-là, on peut leur demander en même temps certaines obligations, avoir une certification bio, avoir... ça pourrait être d'avoir des paniers en ASC ou quelque chose de similaire ou liés à des marchés locaux, marchés agricoles ou autres. Ça pourrait être en lien avec des activités communautaires ou éducatives, avoir des possibilités de classe qui vont là ou de recherches.

1290

Donc, on peut donner à la fiducie un certain nombre de buts qui vont être maintenus parce que les fiduciaires, eux, ne sont pas des gens qui peuvent modifier ça et ils n'ont en devenant fiduciaires qu'un seul intérêt, c'est de faire perpétuer les buts de la fiducie. Donc, ils s'enlèvent des autres influences qu'ils pourraient avoir par leurs autres fonctions pour dire : « C'est à ça que je dois me consacrer. Si je ne m'y consacre pas, je peux être relevé de mes fonctions et remplacé par quelqu'un d'autre. »

1295

1300

Alors, c'est essentiellement ce qu'on demande à la Ville de Montréal. C'est de profiter, d'une part de faire avancer son Plan d'urbanisme en identifiant ces terrains-là, qu'ils soient les leurs, on parle entre autres par exemple au Cap Saint-Jacques, ils ont créé sur leur terrain, ils laissent de créer une fiducie, ou d'autres terrains qui appartiennent à des organismes ou à des privés et d'en profiter pour les acquérir et de les transférer à des fiducies foncières qui pourraient être autonomes. On ne parle pas nécessairement d'avoir une entité qui va devenir une espèce de monopole des terres sur l'Île de Montréal, mais vraiment avec le but de gérer ces terres-là et de les perpétuer et de les mettre à la disposition d'une relève agricole.

1305

Essentiellement, c'est l'idée de Protec-Terre qu'on promeut aussi non seulement ici à la ville, mais dans toute la province. Des questions?

M. JEAN BURTON, président:

Oui, bien sûr. Je vais y aller, je pense, cette fois-là.

cal, blott call to valo y allor, jo porioo, collo lolo la

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire:

Oui.

1315

1320

M. JEAN BURTON, président:

On a entendu à plusieurs reprises le besoin de protéger les espaces, notamment des jardins communautaires et comme piste de solution, on nous a à quelques reprises suggéré de faire un zonage, de les zoner parc, mais en disant en même temps qu'on pourrait aussi bien transformer un zonage parc en zonage résidentiel, que ce n'était pas une garantie à long terme.

M. HUBERT LAVALLÉE:

1325

Tout à fait.

M. JEAN BURTON, président:

Quel est l'avantage pour la Ville de Montréal par exemple de céder à une fiducie ces terrains sur lesquels elle a des jardins communautaires, le cap Saint-Jacques, le Bois de la Roche? Pourquoi est-ce qu'elle ferait ça?

M. HUBERT LAVALLÉE:

1335

1330

En fait, il y a différents avantages. Le premier, c'est de s'assurer que la volonté actuelle est maintenue. Donc, s'il y a d'autres administrations qui arrivent et qui sont pour une raison quelconque influencés par d'autres tendances ou quelque chose comme ça, qu'elles ne

puissent, en tout cas, elles pourraient toujours le faire par expropriation j'imagine, mais beaucoup plus difficilement quand il y a eu une volonté déjà politique de protéger ces terrains-là.

1340

L'autre avantage de la municipalité, c'est de ne pas avoir à dépenser par la suite pour administrer ces fiducies-là puis qu'elle crée par le fait même un groupe de personnes qui ont comme mandat ou enfin une entité qui a comme mandat de perpétuer ça dans le temps.

1345

Évidemment elle doit se donner aussi des moyens pour pouvoir remplacer, nommer et remplacer les fiduciaires, donc, elle peut garder un certain pouvoir sur la nomination des gens qui vont faire ça dans le temps parce que si on parle d'à perpétuité, c'est long, donc, il va y avoir un certain roulement, mais donc, il doit y avoir un mécanisme qui dit combien il va y avoir de gens qui vont gérer ça et comment on va les remplacer. Mais on peut justement définir dans l'acte de fiducie comment on va les nominer et sur quelle base on va les nominer. Donc, dans un esprit de dire : « On va choisir des gens qui sont liés à l'agriculture urbaine d'une façon ou d'une autre ou de différentes façons. »

1350

Mais une fois que ça, c'est fait, puis que ce mécanisme-là est enclenché, au niveau de l'administration, ça devient très facile parce qu'on a maintenant une entité légale, autonome, qui peut lever son propre financement, qui a tous les... on peut lui donner les pouvoirs de faire des levées de fonds, de se financer de différentes façons.

1355

1360

Alors, il me semble que c'est un très bon moyen d'arriver aux fins qu'on vise. Bon, il y a un investissement initial quand on cède ces choses-là, mais si de toute façon le but, c'est de les conserver, donc, on pourrait à la limite utiliser la servitude et garder la valeur aux livres, dans nos livres, mais en même temps se décharger de cette responsabilité en la fixant d'une façon claire et à long terme dans le temps et en s'assurant que cette volonté va être maintenue. Je pense que c'est ça qui est le principal avantage.

1365

M. JEAN BURTON, président:

Sauf que la fiducie ne se trouve pas responsable du maintien des activités par exemple?

M. HUBERT LAVALLÉE:

1370

On peut lui demander ça. Par exemple à la Ferme Cadet Roussel, en fait, nous, on a créé deux propriétaires. On a séparé la terre en propriété superficiaire et le fiduciaire est propriétaire du fond de terre, la fiducie, et l'agriculteur, le producteur est propriétaire de la superficie.

1375

Donc, lui, premièrement aussi en étant propriétaire, ça lui donne lui-même des moyens de financement et de production et de développement, mais en même temps, nous, comme on lui prête gratuitement la terre, on lui a imposé un certain nombre d'obligations. J'en ai mentionné tantôt, l'agriculture bio et ces choses-là, mais on lui a aussi obligé de produire suffisamment pour garder son statut d'agriculteur. Donc, il y a déjà des règles au niveau de l'agriculture qui dit que tu dois produire pour telle valeur et des choses comme ça.

1380

Donc, ça c'est dans ses obligations. Il pourrait réduire temporairement sa culture, mais il ne pourrait pas la réduire totalement sans enfreindre le contrat qu'il a avec la fiducie. Donc, il pourrait éventuellement être chassé s'il ne remplit pas ses obligations.

1385

Donc, la fiducie a des dents aussi à ce niveau-là qui sont assez intéressantes pour perpétuer cette vocation-là.

1390

M. JEAN BURTON, président:

Mais si on continue avec notre exemple de jardin communautaire, il n'y a pas d'activité productive commerciale. Je veux dire, c'est une activité de type plus sociale qu'autre chose. Donc, il n'y pas de valeur marchande à la production.

1395

M. HUBERT LAVALLÉE:

Tout à fait. J'avoue qu'au niveau de la protection des jardins communautaires comme tel, je ne sais pas si l'outil s'applique, si c'est le meilleur outil. Dans ma tête, les zones vraiment

agricoles, les zones qui sont déjà des terres agricoles, des fermes, ces choses-là, sont les premières qui pourraient bénéficier de ça ou d'autres zones suffisamment grandes pour une production d'un organisme, d'un producteur. Dans le cas, on revient à l'histoire de la Coop du Dos Blanc, d'un organisme coopératif qui veut exploiter et qui a une volonté de maintenir ça.

1405

Les jardins communautaires, c'est autre chose. Je pense que peut-être la fiducie s'applique, mais il faudrait y réfléchir plus longuement. On n'a pas pensé ça très très longtemps.

M. JEAN BURTON, président:

1410

D'accord.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

1415

J'ai une question. Vous avez dit au début, vous avez parlé d'une fiducie foncière à utilité sociale.

M. HUBERT LAVALLÉE:

1420

Oui. Dans le code civil, on distingue différents types de fiducie, fiducie privée... je pense qu'il y en a trois, fiducie privée, une autre qui est aussi une fiducie privée et il y a la fiducie d'utilité sociale qui se doit justement d'avoir dans ses bénéficiaires la communauté en général.

1425

Donc quand on crée une fiducie d'utilité sociale, quand les gens utilisent par exemple la fiducie pour protéger un marais ou le mont Pinacle ou ces choses-là, c'est dans le but d'en faire profiter à la communauté en général. Ça pourrait être juste pour la question de l'environnement, la préservation de l'air ou de l'eau sans nécessairement laisser les gens aller dessus, mais ça peut être aussi comme dans le cas du domaine Saint-Bernard dans les Laurentides, pour permettre des activités récréatives dessus tout en protégeant un milieu naturel.

Dans le cas de l'agriculture, c'est particulier parce que justement ça n'existait pas ici au Québec d'utiliser ça, mais l'utilité sociale dans ce cas-là est vraiment le bénéfice au niveau d'une alimentation saine au niveau de la communauté et aussi d'une... enfin à plusieurs niveaux, au niveau de l'alimentation, au niveau de l'industrie parce qu'ensuite, on peut avoir des produits transformés, donc, une revitalisation d'un secteur de production, de transformation au niveau de ce qui est produit.

1435

Évidemment quand on parle d'activités de recherche ou éducatives, culturelles qui pourraient avoir lieu sur le terrain de la fiducie, bien, on touche évidemment la société aussi en général. Donc, une fiducie d'utilité sociale a ça de particulier qu'elle n'est pas créée pour des intérêts privés comme on créerait un fonds fiduciaire pour de l'argent pour nos enfants pour aller à l'université, mais vraiment dans un but de bénéfice à la communauté.

1440

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

1445

Vous avez parlé de terrains agricoles qui appartiendraient à la ville, mais aussi ça peut être des terrains privés.

M. HUBERT LAVALLÉE:

1450

Tout à fait.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

Avez-vous une idée de combien d'hectares on parle ici à Montréal?

1455

M. HUBERT LAVALLÉE:

Je pense que c'est marqué dans le Plan d'urbanisme. On parle dans le Plan d'urbanisme de 4% de la superficie de l'Île de Montréal qui est encore zonée vert. Surtout dans

l'ouest de l'île, à Senneville, sur l'Île Bizard. Il y en a qui sont occupés en ce moment par des golfs ou d'autres choses, mais c'est zoné vert.

1465

Donc, ce 4% pourrait très bien être utilisé en bonne partie pour l'agriculture. Puis il y a d'autres zones qui sans être zonées vert, je n'ai pas fait des recherches à savoir quel pourcentage ça représentait, mais qui ont du potentiel agricole, qui pourraient être revitalisées et qui pourraient être ramenées à de la culture fort probablement.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

1470

Merci.

M. JEAN BURTON, président:

1475

On a eu un groupe de jeunes agriculteurs qui sont venus nous voir hier et qui étaient prêts et qui attendaient des terres pour pouvoir cultiver dans l'ouest de l'île.

1480

Vous nous avez parlé de Cap Saint-Jacques, mais aussi le Bois de la Roche. Donc, à quelque part, il y a un potentiel sur l'île, donc, de territoires. Est-ce que la formule de fiducie pourrait à ce moment-là préserver ces terres-là et permettre à de jeunes agriculteurs d'exercer leur métier?

M. HUBERT LAVALLÉE:

1485

Tout à fait. J'ai parlé il n'y a pas tellement longtemps dans le cadre d'une conférence que je donnais à la coop... à Pointe-Claire, une petite coop alimentaire qui fait affaires avec la Ferme du Zéphyr, monsieur Homer. Mais lui, il est locataire de ce terrain qui appartient à madame Morgan et lui, il a déjà un jeune homme qui aimerait ça pouvoir reprendre ça éventuellement, puis il a déjà des projets où des parcelles de son terrain sont utilisés par des agriculteurs en devenir. Ttout ce qu'il demande, puis il a fait des recherches lui-même avec des étudiants et des choses comme ça, c'est de pouvoir avoir un moyen de pouvoir continuer à

produire lui-même et la relève à plus long terme parce que là éventuellement, la veuve Morgan, elle a moins de sous qu'elle en avait, elle a une grande propriété, puis elle, elle se dit... en ce moment, il y a quand même une location pour plusieurs années, mais éventuellement, elle va vouloir peut-être vendre, et elle, elle a dans sa tête le prix des terrains pour les domiciles et des choses comme ça qui est encore beaucoup plus élevé que le prix des terres agricoles même si c'est zoné vert.

1500

Donc, pour la convaincre d'une certaine façon de vendre ces terrains, la création d'une fiducie lui a déjà été mentionnée. Elle trouve l'idée bonne, elle trouve l'idée de l'agriculture bio bonne, mais en plus si on lui dit que, bon, elle va pouvoir retirer des sous, puis qu'il va y avoir un aspect culturel, aide à la relève, ces choses-là, je pense que ce serait suffisant pour la convaincre de céder ses terrains à un prix qui serait raisonnable d'acquisition et de créer une fiducie pour la protection.

1505

Ils ont cédé des terrains pour l'arboretum et aussi pour l'Université McGill et ses choseslà, donc, il y a une volonté, je pense, de certains propriétaires de continuer de perpétuer cette vocation agricole et naturelle sur l'Île de Montréal.

M. JEAN BURTON, président:

1510

Ça va?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire:

1515

Oui, très bien.

M. JEAN BURTON, président:

Merci beaucoup d'être venu.

M. HUBERT LAVALLÉE:

Merci.

M. JEAN BURTON, président:

1525

C'est à vous. You are our last, very last one. Not only for the day, but for the whole exercice. So, welcome.

Mme LAUREEN POCHEREVA:

1530

Thank you for having me. I guess I'll just start with the changes that I want to see for Montréal. I would like to see well we have all these green space, medians, planters. I live in the Mile End-Outremont neighborhood and they just put new things to make the traffic slow down. When they were planting in the fall, I asked what they were planting, and they said some decorative plants and what a waste of space. We could have apple trees, we could have grapevines, we could have, we could have perennial, things that are a low maintenance that are still edible. Even if it is only for a display but... so on that aspect to become more creative with how we plan our... I guess our planters, our medians and to think of using edible plants annuals and perennials, and trees.

1540

1535

I would like to see a review of the zoning regulations and the municipalities and make changes that favor urban agriculture projects such as greenhouses, community and collective gardens, as I mentioned, I think at a previous meeting, restrictions like working at a school, we can't have community gardens on school property because it is not zoned for that. So to make changes that would allow for community gardens, collective gardens, school gardens, changes that limit the sizes of these projects.

1545

I am working in NDG right now and the limit of our garden was 200 hundred square meters and after that we had to apply for permits and, you know, then it becomes much more

complicated. So to at least increase that minimum size or to do away with that size restriction and all would be great.

1555

So these are some of specific changes that I envisioned that would make it a lot easier to have more projects for urban agriculture. I would love to see chickens and bees and other live stock, I'm sure you've heard a lot from other people about that. It's is a great opportunity for local, sustainable ethically raised protein and produce. And it is really an educational experience as well.

1560

I would like to see increase funding for non profit organizations that do work in urban agriculture. There is a lot of community organizations that are struggling just from year to year to continue their operations and groups that run collective or community gardens, they really offer a service to the citizens and I think it has been undervalued. So you know social benefits of breaking isolation, mental health benefits not to mention just the fact that you are growing food for people that may be food insecure or increasing access to fresh fruits and vegetables so to really, for the City, to view these as organizations with a social purpose and to provide financial supports so they can continue and expand their operations.

1565

1570

I would also like to propose taking a page out of the California Government book. I think from 2005 to 2008 or 2009, the State of California offered grants for schools to start school gardens, up to \$5,000 to start a school garden project. The school was responsible for hiring the coordinators of the garden and all of that, but along with that money for school they also developed curriculum lessons that like that so teachers could bring their students into the school and lots of studies have shown that educational, the health, the mental health benefits of having children learning in schools gardens.

1575

So I think there is a lot of potential. I know we do not have the same climate as California, but there's still a lot of opportunities for the early spring and even the late fall or inside garden projects with greenhouses, so I think there's despite the climate changes there's are lots of potentials.

And my last, my last point was to have more youth employment opportunities in urban agriculture. So I know Emploi Québec does a good job of offering grants to organizations to hire youth or university students. And I would like to see an increase in those types of grants and opportunities, particularly for fields in urban agriculture. It is a great sector for youth to work in. It requires a lot of energy but there's a lot of benefits and a lot of, I think it's things for people to learn, so to see more funding or more opportunities of support. Thank you.

M. JEAN BURTON, président:

1590 Thank you.

1585

1595

1600

1605

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire

You talked about chickens. You know we have heard a lot about that. In what context when you're saying you would like to see more chickens? We know that we have a pilot project going on in Rosemont – Petite-Patrie which is a community organization, un *poulailler* that is being used for educational purpose. Would you see more replication of that type of thing or would you like to extend it to the possibility for private citizens to have chicken in their backyard?

Mme LAUREEN POCHEREVA:

Both. I think to be able to have, I know, for example in New York there are chicken farms in the city that operate out of old warehouses. So to see like organizations that can maybe have a chicken farm or a chicken operation for both like entrepreneurial and educational purposes but also to allow citizens to have the right to raise a few chickens of their own. I know Westmount, it is allowed for individual citizens and I had spoken with a woman who has been doing it there for a few years, and talking with other people from across North America, it is not that difficult. You know, we could put restrictions on the amount of chickens that an individual could be raising, you know, meeting criteria for living structures but I think it's very feasible.

M. JEAN BURTON, président:

1615

What would be the arguments to convince the people that put the flowers in the beds that you have mentioned to change for something else, be it perennials or vegetables. How can we convince, there must be City workers or something, you know, they must follow predecided list of plants or whatever, how can we make sure that there is a change happening at that level?

Well I think a lot of green plants around the City have esthetic objective, lots of pretty

flowers, which are nice, but vegetable could be pretty too. La bette à carde is multicolored and you know I have seen calles, cabbages, decorative cabbages planted around. I mean we do

not have to just be limited and think of turning into a farm, there still a lot of opportunities for

1620

Mme LAUREEN POCHEREVA:

creative beautiful landscaping with edible produce.

1625

1630

1635

Also I think there is already that interest there for people to see like « Oh, those are tomatoes just growing there. Oh, I see strawberries. » I remember last year down on de Maisonneuve by The Bay, I saw strawberries just planted along. It is so refreshing to see and so educational, I think there's such a disconnect with people especially in the cities about where their fruit comes from and what the plant looks like. They would not be able to recognize a tomato growing on the plant if it was in front of them. So I think there is already a growing support and I think, I don't think it would be a problem.

M. JEAN BURTON, président:

Would it be the same idea planting fruit trees? There's no reason not to do so or are there any reason, more trouble, maintenance?

Mme LAUREEN POCHEREVA:

I think you could be negative and say it's more maintenance, you have to do more pruning, but already we prune the trees that we plant and you could think of it as more employment that you are creating in a sustainable food oriented society.

1645

1640

So there is two sides, to choose to look at the positive opportunity and say, you know not only to they produce beautiful flowers in the spring but they're also going to feed people and you could have employees who go around in the spring and prune the trees or collect the fruits and distribute it to food banks or organizations that harvest it, sell it or process it or whatever. So I think there's a lot of opportunities and those opportunities outweigh the negative.

1650

M. JEAN BURTON, président:

1655

Thank you very much.

Mme LAUREEN POCHEREVA:

Thank you very much. Merci.

1660

M. JEAN BURTON, président:

1665

Alors là c'est vrai, on va avoir un mot final pour la session parce qu'on a un peu allégé la procédure après sept sessions, donc et le mot d'ouverture et le mot de fermeture ont été allégés. Donc c'est la fin de cette période d'audiences de mémoires après sept sessions.

Merci beaucoup à tous ceux qui se sont déplacés pour participer, on a énormément de matériel à analyse et on en a encore qui rentre. Merci à tous ceux qui ont pris la peine d'écrire, de se déplacer et de venir répondre à nos questions. Bonne fin de soirée.

1670

FIN DE LA SÉANCE

sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi. Et, j'ai signé :					
LOUISE PHILI	BERT, s.o.				